

# L'INNOVATION ET L'ÉNOVATION PÉDAGOGIQUES A L'ÉPREUVE DE LA PANDEMIE DE COVID-19 AU CAMEROUN. D'UNE CRISE SANITAIRE A UNE CRISE SOCIOPROFESSIONNELLE.

**Daniel Bouba**

(Ph.D)

Université de Maroua

bouba.daniel@gmail.com

---

## Résumé

*La crise sanitaire engendrée par la propagation du coronavirus n'a pas été qu'un simple problème de santé publique mais a aussi été une préoccupation qui a touché le secteur de l'éducation au Cameroun, entraînant une série de crises. Face à la recrudescence des cas et à l'expansion de la maladie, des mesures ont été prises visant directement ou non les établissements scolaires, les universités et les écoles de formations dès le déclenchement des premiers cas au Cameroun. Ces mesures ont diversement été reçues. L'observation directe de ce qui s'est fait et dit dans les milieux scolaires à l'Extrême-Nord du Cameroun, où nous officions comme enseignant des lycées, et celle de la société en général, nous a permis de remarquer des crises encore bien inquiétantes au niveau des parties prenantes de la chaîne éducative. Ces crises socioprofessionnelles encore plus vicieuses sont analysées comme des corollaires de la crise sanitaire. Elles ont eu pour impacts de donner un sérieux coup au processus de l'innovation et de l'énovation pédagogique. La prise en compte de ces corollaires permettra de dresser un meilleur état des lieux afin de projeter des perspectives nouvelles de nature à lutter plus efficacement contre les pandémies de ce genre au sein des établissements tout en préservant le bon déroulement des activités pédagogiques et l'organisation voire la gestion des infrastructures existantes. Elle pourra outre mesure réveiller les populations et l'État par rapport aux défis qui les interpellent.*

**Mots clés :** Covid 19, Cameroun, crise socioprofessionnelle, éducation.

---

## Abstract

*The health crisis caused by the spread of the coronavirus has not only been a simple public health problem but has also been a concern that has affected the education sector in Cameroon, leading to a series of crises. Faced with the upsurge in cases and the spread of the disease, measures have been taken directly or indirectly targeting schools, universities and training schools as soon as the first cases are triggered in Cameroon. These measures have been received to varying degrees. The direct observation of what was done and said in school circles in the Far North of Cameroon, where we officiated as high school teachers, and that of society in general, allowed us to notice crises still very worrying at the level of the stakeholders of the educational chain. These even more vicious socio-professional crises are analyzed as corollaries of the health crisis. Taking these corollaries into account will make it possible to draw up a better inventory in order to project new perspectives likely to fight more effectively against pandemics of this kind within establishments while preserving the smooth running of educational activities and the organization even the*

*management of existing infrastructures. It will be able, beyond measure, to wake up the populations and the State in relation to the challenges that challenge them.*

**Keywords :** Covid 19, Cameroon, socio-professional crisis, education.

---

---

## **Introduction**

---

Déclarée par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 janvier 2020, la pandémie de covid 19 au Cameroun a démarré officiellement le 6 mars 2020. Selon Biwolé (2021 :124), « L'épidémie de la COVID-19 est apparue pour la première fois dans la ville de Wuhan en Chine en décembre 2019. Elle a été déclarée comme pandémie le 11 mars 2020 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En date du 30 mars 2020, elle avait déjà fait 33 106 décès dans 202 pays et territoires ». Dès lors, elle est perçue comme une crise sanitaire majeure provoquée par un agent appelé SARS cov-2. Face à cette pandémie, les actions du gouvernement se sont multipliées et des études ont été menées sur le sujet privilégiant son impact sur l'emploi (Ondoua Biwolé, 2020), analysant les stratégies gouvernementales de riposte (MINSANTE, 2020, PM, 2020), dressant le bilan et les perspectives (Atangana-Abé, 2021), s'intéressant à ses effets socioéconomiques potentiels (Andrianarison et Ebowe Nguem, 2020), se penchant sur la nécessité d'un second souffle pour mener la lutte contre cette pandémie à partir des études du terrain en rapport avec la réactance (Fokouo Fogha et al, 2020). Très peu d'études orientées vers l'impact de cette crise sur la vie scolaire sont notées. Ce constat est le leitmotiv de cette réflexion. Les questions de fond que se pose l'étude sont trois : Dans quel(s) contexte(s) scolaire intervient cette crise sanitaire ? Quelle a été la politique gouvernementale en rapport avec le secteur éducatif ? Quel a été l'impact de cette crise sanitaire et de la politique gouvernementale sur le secteur de l'éducation au Cameroun ?

---

### **1. Les contextes de la survenue de la covid-19 au Cameroun**

---

Le déclenchement des cas de covid-19 le 6 mars 2020 et la propagation de ladite maladie au Cameroun interviennent dans deux contextes majeurs dont la date et l'année sont les indicateurs.

---

#### **1.1. Le 6 mars : au cœur des activités pédagogiques du deuxième trimestre**

---

Selon le calendrier interministériel MINEDUB-MINESEC faisant objet de l'arrêté N°8111/B<sup>1</sup>/1464/MINEDUB/MINESEC du 16 juillet 2019, le 6 mars marque la fin de la 27<sup>e</sup> semaine de cours sur les 36 que compte l'année scolaire 2019/2020. Il restait encore 09 semaines pour que l'année scolaire tire à sa fin.

Selon les chronogrammes des activités pédagogiques du deuxième trimestre qui sont conçus sur la base de ce calendrier, on se situe encore au

cœur des activités du deuxième trimestre commencé le 6 janvier et qui devait s'achever le 27 mars. On était à moins trois semaines de la fin de ce trimestre. Plusieurs activités étaient en cours comme l'indique le tableau ci-après :

<b>PERIODE</b>	<b>ACTIVITES PREDEFINIES</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
Lundi 02/03/2020 au vendredi 06/03/2020	Compte rendu des évaluations n°4 et remédiations	Améliorer les performances des apprenants
Vendredi 06/03/2020	Journée nationale des Arts à l'école	Promouvoir les Arts à l'école
Mercredi 11/03/2020	Rencontre administration, AP et PP	Examen du bilan de la 4 <sup>e</sup> évaluation
Jeudi 12/03/2020	Journée du Commonwealth	Promouvoir le Commonwealth
Jeudi 12/03/2020 au vendredi 13/03/2020	Journées portes ouvertes	Conscientiser les apprenants ; promouvoir les arts et les métiers
Lundi 16/03/2020 au vendredi 20/03/2020	Report des notes dans les Bulletins de notes et calcul des moyennes	Par tous les professeurs
Vendredi 20/03/2020	Journée de la Francophonie	Réfléchir sur le thème de la Francophonie
Lundi 23/03/2020 au Mercredi 25/03/2020	Tenue des différents conseils de classes de fin du 2 <sup>e</sup> trimestre	Sous la présidence du chef d'établissement ou de ses représentants
Jeudi 26/03/2020	Dépôt de tous les rapports des conseils d'enseignement et autres fiches statistiques	Tous les animateurs pédagogiques
Vendredi 27/03/ 2020	-Remise des bulletins du 2 <sup>e</sup> trimestre aux élèves -Départ en congés de pâques	Par chaque professeur principal
<b>Mardi 14 Avril 2020</b>	<b>Rentrée du 3<sup>e</sup> trimestre</b>	<b>Reprise des cours à 7heures 30minutes</b>

Source : Note de service N°13/MINESEC/DRES-EN/DDES-MD/LYMOG du 6 janvier 2020.

Cet extrait d'un des chronogrammes indique clairement les activités en cours et celles restantes avant la fin du trimestre.

Pour les apprenants, ils venaient de terminer les évaluations de fin du trimestre mais attendaient encore les comptes rendus suivis de la remise des copies. En plus, il y avait environ quatre journées à célébrer : la journée des Arts à l'école, la Journée du Commonwealth, les journées portes ouvertes et la Journée de la Francophonie. Comme l'année scolaire est subdivisée en six séquences continues, il fallait entamer avec la séquence didactique N°5 pour faire trois semaines de cours avant la fin du deuxième trimestre.

Quant aux enseignants, ils sont partagés entre les corrections, les comptes rendus, le report des notes dans les bulletins et livrets, la

préparation et la dispensation de nouvelles leçons dans le cadre de la nouvelle séquence didactique. Il faut capitaliser les trois semaines de cours pour qu'à la deuxième semaine de la reprise du troisième trimestre les apprenants, surtout ceux des classes d'examens, soient au niveau de la progression attendue afin d'être à la hauteur des épreuves zéros nationales et les examens blancs harmonisés régionaux. L'instant était pour le travail. Il y avait aussi des rencontres de concertation entre les membres d'administration et les animateurs pédagogiques d'une part et d'autre part entre l'Administration et les Professeurs principaux. Les conseils de classe de fin de trimestre n'étaient pas encore tenus. Les fiches statistiques et les fiches bilans trimestrielles étaient attendues par la hiérarchie.

Les membres d'administration étaient à pied d'œuvre auprès des professeurs pour qu'ils évaluent, corrigent et remplissent les bulletins de leurs classes respectives ; auprès des professeurs principaux de classes pour que chacun calcule les moyennes de sa classe et produise les statistiques attendues afin que les conseils de classes de fin du trimestre aient lieu comme cela est prévu dans le chronogramme. C'est dans ce contexte marqué par d'intenses activités qu'apparaît le coronavirus.

---

### ***1.2. L'année 2020 : la période d'innovation et d'énovation de l'APC***

---

L'énovation a beaucoup en commun avec l'innovation. D'ailleurs, l'une et l'autre induisent une vision en matière d'enseignement/apprentissage. C'est Carrier et Gélinas (2011 :36) qui indiquent qu'une vision est dite « innovatrice lorsqu'elle est basée sur des objets de changement ». Elle est « énovative lorsqu'elle est basée sur le processus de changement. L'innovation consiste alors à implanter par exemple de nouvelles pratiques pédagogiques chez les enseignants. L'énovation quant à elle consiste à engager des enseignants dans un processus de changement au départ des pratiques actuelles pour les renouveler progressivement.

Les enseignants viennent de faire cinq ans dans l'application de l'Approche Par Compétence, une innovation des années 2014. Si certains enseignants ont entamé le renouvellement de leurs pratiques qui est encore à sa phase embryonnaire, parce que moulés à l'Approche par Objectifs, il existe encore une bonne partie qui ne l'a pas encore entamé. Des lacunes, des appréhensions et des réticences sont constatées chez beaucoup de pourfendeurs de cette nouvelle approche pédagogique. Autant le dire, parmi ses défenseurs, la maîtrise n'est pas parfaite.

Du côté des apprenants comme du côté des enseignants et des parents, les avis étaient partagés. Dans une réforme de l'approche pédagogique, la vision énovative n'a pas pour point de départ l'introduction directe et abrupte de nouvelles pratiques. Le faire serait, comme l'explique Masciotra Domenico et Fidèle Medzo (2009 :47), « demander à un enseignant de former ses élèves dans une langue étrangère qui lui est inconnue ». Les deux sessions du BEPC n'ont pas fait l'unanimité quant aux résultats escomptés et on craignait beaucoup pour le Probatoire qui était

considéré comme le tamis depuis bien des années. Les enseignants responsables de ces classes redoublaient des efforts au même titre que les apprenants. Il fallait réussir la première session du probatoire version APC. Pendant que les candidats au BEPC étaient à leur troisième expérience, ceux du Probatoire en étaient à leur première. Seuls les candidats au Baccalauréat étaient encore dans l'Approche par Objectifs.

L'approche venait alors d'arriver dans les classes de premières. Elle ne concernait pas encore les classes terminales qui préparent le baccalauréat. Les candidats au probatoire étaient des boucs émissaires puisqu'il n'y avait ni anciens cahiers, ni des annales, ni d'anciennes épreuves pour une préparation adéquate. Les enseignants dont les matières avaient plus d'heures ont vu celles-ci être diminuées selon les exigences de l'approche et les programmes réajustés. Ce qui appelle à la préparation de nouvelles leçons et à la conception de nouvelles épreuves conformes aux nouvelles nomenclatures.

La pandémie du covid-19 survient dans ces contextes marqués à la foi par l'innovation et l'énovation de l'approche par compétence qui exige la maîtrise de l'interdisciplinarité et la maîtrise des technologies de l'information et de la communication. Comment cette dynamique est-elle brisée par la politique gouvernementale en riposte à la crise sanitaire ?

---

## **2. La politique gouvernementale en faveur du secteur éducatif**

---

La crise de covid 19 qui a commencé en Chine en décembre 2019 s'est répandue très vite dans le reste du monde et a poussé des gouvernements à adopter des attitudes presque similaires. Son entrée sur le sol camerounais a conduit le gouvernement à prendre une série de mesures visant directement ou indirectement le secteur de l'éducation.

---

### ***2.1. La fermeture des établissements publics et privés avec report des compétitions scolaires et universitaires.***

---

La première mesure fut la déclaration du Premier Ministre (PM) relative aux mesures instruites par le Président de la République au sujet du coronavirus. C'est au journal parlé de 17 heures sur le poste national Cameroun Radio and télévision (CRTV) le 17 mars que la lecture de ce communiqué est faite. Deux des treize mesures concernent essentiellement les écoles (PM, 2020 :1) :

A compter du mercredi 18 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre :

3. tous les établissements publics et privés de formation relevant des différents ordres d'enseignement, de la maternelle au supérieur, y compris les centres de formation professionnelle et les grandes écoles seront fermés ;

5. les compétitions scolaires et universitaires sont reportées, à l'instar des jeux FENASSCO et des jeux universitaires ;

L'information pris tout le monde de court. Tous les personnels ont été surpris par cette décision. Si quelques-uns ont tenté de regagner le service le lendemain, clarification a été faite selon laquelle seuls les personnels administratifs devraient finaliser les activités de fin de trimestre

au plan administratif et les acheminer dans les délégations via WhatsApp car tout contact et regroupement de plus de 50 personnes sont proscrits. L'interruption qui devrait commencer le 27 mars a débuté précocement le 18.

Le trimestre venait d'être suspendu. Pour une fois, un départ en congés du deuxième trimestre s'est fait sans la remise des bulletins aux apprenants et sans sa solennité habituelle. Au plan pédagogique, cette décision gouvernementale, prise pour le bien de toutes les populations, met à mal les trois semaines restantes pour le compte du deuxième trimestre et sacrifie tout un pan de l'éducation les activités post et périscolaires qui ont toute leur place dans la vie scolaire, notamment les jeux scolaires et universitaires. Ces deux mesures s'inscrivent en droite ligne de la mesure N° 4 qui dit : « les rassemblements de plus de cinquante (50) personnes sont interdits sur toute l'étendue du territoire national » (PM, 2020 :1).

Ces deux mesures ont été renforcées par la déclaration spéciale du Premier Ministre, Chef du gouvernement prononcée le 09 avril 2020 à l'issue de la visioconférence tenue par le Comité interministériel chargé de suivre et d'évaluer la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de riposte contre la pandémie du coronavirus au Cameroun, élaborée en février 2020 (MINSANTE, 2000). Ladite réunion a permis de faire le point de l'exécution des mesures déjà prises pour endiguer la propagation de cette maladie dans le pays, et surtout de dégager des perspectives. Au terme des échanges qui ont suivi les différents rapports présentés au cours de cette visioconférence, des mesures complémentaires ont été prises, conformément aux très Hautes Directives du Chef de l'État. Ces mesures se résument en sept points (PM, 2020 :4-7) :

*1-La généralisation du port du masque, à compter du lundi 13 avril 2020, dans tous les espaces ouverts au public. Le Ministre de l'Industrie a été instruit de publier les normes et spécifications techniques, en vue d'une production massive et locale desdits masques ;*

*2-La production locale des médicaments, des tests de dépistage, des masques de protection et des gels hydro-alcooliques par les institutions nationales compétentes, sous la responsabilité du Ministre de la Recherche Scientifique, en relation avec le Ministre de la Santé Publique ;*

*3-La mise sur pied des centres spécialisés de traitement des patients du COVID-19 dans tous les chefs-lieux de Région, suivant le modèle des hôpitaux de campagne, pour accueillir les malades en cas de pic de l'épidémie, et permettre aux hôpitaux de fonctionner normalement ;*

*4-L'intensification de la campagne de dépistage du COVID-19, avec la collaboration du Centre Pasteur et de ses démembrés, ainsi que des autres institutions sanitaires appropriées. L'accent sera mis sur les foyers de contamination déjà identifiés •*

*5-L'intensification de la campagne de sensibilisation en zones urbaines et rurales, aussi bien dans les deux langues officielles que dans les langues locales, à travers des voies complémentaires de communication à définir par le Ministre de la Communication, avec l'appui des Autorités administratives, municipales, traditionnelles et religieuses ;*

*6-La poursuite des activités essentielles à l'économie, dans le strict respect des directives du 17 mars 2020 et des gestes barrières recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé ;*

*7-La sanction systématique de tout contrevenant aux mesures de restriction en vigueur et de confinement imposées aux personnes à risque.*

Pour conclure sa déclaration, le Premier Ministre, Chef du gouvernement, a invité les populations confinées en ces termes : « J'invite les populations à s'impliquer activement dans la lutte contre la propagation du Covid-19 dans notre pays, en observant scrupuleusement les mesures édictées par le Gouvernement, en particulier l'interdiction des rassemblements et la restriction des déplacements urbains et interurbains non essentiels » (PM, 2020 :7). C'est pour répondre à cet appel que des stars up comme Armelle Touko (2020) a eu l'ingénieuse idée de concevoir un manuel de sensibilisation intitulé « Douze planches pour expliquer le coronavirus aux enfants » qui a été traduit en plusieurs langues locales pour permettre d'atteindre le plus grand nombre de cibles possibles. Pour relayer cette œuvre utile et salubre autour de nous, nous avons apporté notre expertise pour sa traduction en fulfuldé (Bouba, 2020).

Cette deuxième déclaration est précédée de deux importantes séances de travail, tenues sur très Hautes Instructions du Chef de l'État, avec les représentants des confessions religieuses d'une part et les responsables des partis politiques représentés au Parlement, d'autre part. L'objectif de ces rencontres était d'impliquer davantage la société civile dans la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de riposte contre l'expansion du Covid-19. Au cours de ces deux séances de travail, les Autorités religieuses et les leaders des partis politiques présents ont à l'unanimité salué la pertinence et la justesse des mesures édictées le 17 mars 2020 par le Chef de l'État. Tout en étant confinés, les activités pédagogiques devaient se poursuivre via la radio, la télévision, les plateformes sur internet, etc. Heureusement, cet état de confinement n'est pas resté éternel.

---

## ***2.2. La reprise des classes le 1<sup>er</sup> juin***

---

Après cinq reconductions de l'interruption de 15 jours, le spectre de l'année blanche a été évité en conviant les parties prenantes de la chaîne éducative à reprendre du service afin de revenir aux enseignements en présentiel sans toutefois relâcher le E-learning. La deuxième mesure fut la fixation de la date de la reprise des cours. Cette note s'est accompagnée des consignes strictes. La réouverture des écoles le 1<sup>er</sup> juin pour les universités et les classes d'examen au primaire et au secondaire s'est faite sous des critiques des syndicats et les craintes des populations. Initialement prévue pour le 14 avril, la rentrée du troisième trimestre a été refixée pour le 1<sup>er</sup> juin. Or, selon le calendrier interministériel (19-20 :2), les périodes réservées aux examens et concours officiels sont fixées ainsi qu'il suit :

du lundi 01 juin au vendredi 24 juillet 2020 pour l'enseignement primaire et  
du jeudi 21 mai au vendredi 31 juillet 2020 pour l'enseignement  
secondaire et normal.

Il fallait dès lors tout réorganiser au plan pédagogique en termes du timing et d'activités. Dans ce contexte, on exclut les classes intermédiaires de la reprise pour garder simplement les classes d'examen dans l'intérêt de répondre efficacement aux nouvelles dispositions de faire des classes de 50 élèves avec un élève par banc.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de riposte contre l'expansion de la Covid-19 qu'en vue de la reprise, le ministère des Enseignements secondaires, avec sa dotation, a mis à la disposition des délégations régionales et départementales et des établissements de matériels nécessaires à cette lutte. Des séminaires furent organisés au niveau des régions et des départements pour sensibiliser sur le respect des mesures barrières, pour réceptionner ledit matériel et définir les stratégies de sa gestion. Au niveau des établissements, des détenteurs des thermoflashes furent désignés et envoyés dans les régions pour suivre une formation à propos afin de décharger ces appareils très importants dans le dépistage des cas suspects. Les chefs d'établissements sont convoqués à la délégation départementale pour décharger le reste du matériel dont l'usage ne nécessite pas de technicité (seaux d'eaux, bidons à robinet, savons, gel hydroalcoolique, eau de javel, serpillères, des masques, des dépliants de sensibilisation, etc) qui y est réparti en accompagnement des mesures barrières.

---

### **2.3. L'appel à la résilience**

---

Le mot résilience vient du latin « ressauter ». Dans l'optique de donner plus de précision à ce sens étymologique, Boris Cyrulnik (2014 :7) fait cette précision : « Non pas ressauter à la même place, comme si rien ne s'était passé, mais ressauter un petit peu à côté pour continuer d'avancer ». Pour lui, la résilience implique la « capacité à vivre, à réussir, à se développer en dépit de l'adversité ». Ce sens, qui se rapporte essentiellement à l'homme, s'éloigne du sens donné au mot d'un point de vue physique à savoir « L'aptitude d'un corps à résister aux pressions et à reprendre sa structure initiale ». Au sens figuré, la résilience est une force morale ; une qualité de quelqu'un qui ne se décourage pas, ne se laisse pas abattre.

Au regard de ces différentes acceptions, on peut remarquer que le terme est polysémique et mérite d'être défini dans le sens que l'on souhaite l'utiliser. Tisseron (2017 :11) pense qu'il est plus judicieux de parler de résiliences et non de résilience, car il existe des conceptions variées, voire opposées selon la discipline dans laquelle le concept est utilisé. Toujours est-il que, de n'importe quel point de vue qu'on le tienne, le terme implique une capacité d'adaptation et une reprise de sa structure initiale. Suivant l'évolution du monde, la résilience est devenue un phénomène au cœur des sociétés.

En tant que phénomène de société, Cyrulnik (2014 :6) dit qu'« on a compris depuis le 11 septembre 2001 que nous étions tous des cibles potentielles. Nous avons été trop habitués à fuir le danger au lieu d'apprendre

à vaincre les obstacles. Nous confions notre sécurité aux autres : au gouvernement, aux compagnies dont nous consommons les produits ».

À la reprise de l'année scolaire 2020/2021, on ne se sentait toujours pas en sécurité face au coronavirus. Le Cameroun, comme le reste du monde, était sans défense. Il était temps que nous changions notre attitude face à cette pandémie et devant la vie de façon générale. C'est dans cette perspective que des règlements se sont multipliés ainsi que des précautions afin que chacun dans la société, et particulièrement les apprenants et les enseignants, développent une force mentale à toutes épreuves, une qualité de ceux qui ne se découragent pas face à l'adversité.

C'est pour répondre à cette exigence que la rentrée scolaire 2020-2021 a été placée sous le thème « Assurer une offre en éducation de qualité, inclusive et équitable pour une année scolaire résiliente à la Covid-19 ». Le terme résilience devait devenir le maître-mot de tous. Si à l'époque, le terme semblait flou dans les esprits, malgré son emploi dans le discours de fin d'année du Président de la République, le temps était venu de bien le comprendre et de vivre la réalité sur tous les plans de la vie. Désormais, tout le monde va apprendre à faire quelque chose qui n'était pas dans son habitude ou délaisser certaines de ses habitudes pour pouvoir rester positif et voir la vie avec optimisme. Cet appel à la résilience sonne comme une invitation à relever des défis qu'impose la crise sanitaire dans le secteur de l'éducation. Cette résilience implique que des stratégies doivent être prises individuellement et collectivement pour que ce secteur ne soit pas handicapé par les effets pervers de la Covid-19.

Pour donner le ton, la haute hiérarchie a fixé la rentrée scolaire le 5 octobre au lieu de la première semaine du mois de septembre comme cela est de coutume. Le nouveau découpage de cette année scolaire se présente ainsi qu'il suit : (MINEDUB-MINESEC, 2020/2021 : 3)

1er trimestre : du 5 octobre au 23 décembre 2020

2e trimestre : du 4 janvier au 26 mars 2021

3e trimestre : du 6 avril au 25 juin 2021.

Les horaires de cours en mode mi-temps ont été définis par le gouvernement comme suit :

1ère période, de 7H30 à 12H

2e période, de 12H40 à 17H

3e période, le soir avec le e-learning pour compléter les cours en présentiel.

Désormais, on doit intégrer que l'année scolaire débute la première semaine d'octobre pour s'achever non plus à la première semaine de juin mais à la dernière. Si la date du démarrage permet d'arranger la situation dans les zones rurales et d'accès difficile en saison des pluies, les trois semaines qui s'ajoutent à la date habituelle, elles, n'arrangent pas la situation des zones sus mentionnées où les pluies commencent véritablement en début juin. Et lorsqu'on sait que la plupart des établissements ne sont pas bâtis en matériaux durables mais en matériaux provisoires, les salles de classes sont emportées par les vents dont la force envoie les gouttes de pluie dans les salles de classe rendant les cours impraticables. La période des examens qui a commencé en juillet a été un moment éprouvant dans la partie

septentrionale du pays. L'on a eu pour opposants à tout instant soit la boue, soit les vents, soit les pluies, soit l'eau, soit la rupture du courant. Ces aléas climatiques vont gêner plus d'un mais il a fallu s'adapter pour réussir ce qui est fait habituellement. C'est l'ensemble des efforts fournis par toutes les parties prenantes de la chaîne éducative qui est appelé résilience.

Il fallait aussi intégrer le système de mi-temps. Les apprenants comme les enseignants et les parents sont appelés à s'adapter à cette réalité pour sauver l'année scolaire même si cela exige des sacrifices. Une journée de classe qui généralement a 7 à 8 heures de cours au bénéfice de chaque classe et de chaque apprenant, dispose certes de 8 heures au bénéfice de chaque salle de classe mais non plus de chaque élève car désormais, il faut une équipe en matinée et une équipe dans l'après-midi et alternativement. Cela bouscule les habitudes et appelle à la résilience tant du côté des apprenants que du côté des enseignants et des membres de l'administration.

Ces mesures s'ajoutent tout simplement aux anciennes qui sont toujours de rigueur. Les innovations se résument au changement du calendrier scolaire, à la mise en place des équipes de vaccination dans les centres de santé, la sensibilisation des fonctionnaires de tous bords et même de toutes les populations à se faire vacciner. Pour le reste, le port du masque, le lavage systématique des mains avec de l'eau et du savon, la distanciation sociale, l'utilisation du gel hydroalcoolique, l'éternuement dans le coude, le E-learning et autres anciennes mesures sont reconduites avec rigueur.

Quand on sait que « Les vieilles habitudes ont la peau dure », peut-on espérer le changement attendu au regard de l'ensemble de ces mesures prises ?

---

### **3. L'impact du coronavirus et des mesures y afférentes sur le secteur de l'éducation**

---

L'impact est utilisé ici dans son sens figuré de « effet produit », « action exercée » et non dans son sens premier de heurt ou collision. Étudier l'impact de la Covid-19 et des mesures barrières sur la vie scolaire au Cameroun revient alors à montrer les effets produits par cette pandémie et par les mesures prises pour lutter contre elle sur les populations ou une partie de celles-ci. Notre réflexion nous a conduit à déterminer quatre impacts majeurs : les restructurations internes, l'inadaptation scolaire, la montée et la ténacité des préjugés, la résurgence des comportements peu orthodoxes.

---

#### ***3.1. Les restructurations internes des infrastructures existantes***

---

Restructurer c'est donner une nouvelle structure, une nouvelle organisation à quelque chose. Il s'agit d'améliorer au sein des établissements le fonctionnement d'un système, d'une organisation devenue (e) obsolète ou inadapté (e). Sont concernés par la restructuration les chefs d'établissements, leurs collaborateurs et les apprenants. En temps de Covid-19, au plan structurel, les effectifs ont été réduits par classe. Ainsi, les classes qui avaient des effectifs pléthoriques dont les seuils se situent généralement

entre 60 et 150 ont été subdivisées en classes de 50 apprenants strictement. Cela a multiplié les divisions par niveau conduisant à une insuffisance de salles de classes.

Cette mesure a conduit non seulement à la multiplication des salles de classes par niveau mais aussi au réaménagement des emplois de temps et au redéploiement des personnels enseignants au niveau de chaque établissement. L'éclatement des niveaux a aussi entraîné l'insuffisance de salles de classe et la multiplication des enseignants vacataires proportionnellement au nombre d'heures qui a augmenté. Le nombre de vacataires pris en charge par l'APEE a augmenté et les ressources de cette association des parents d'élèves et enseignants ne suffisaient plus. Ce qui a conduit celle-ci à faire des hangars ou des salles en matériaux provisoires là où cette association pouvait faire des dépenses supplémentaires pour accompagner les efforts de l'État. Les enseignants qui n'étaient pas préparés à tenir les classes d'examens les tiennent désormais ; des apprenants qui avaient l'habitude d'être ensemble sont désormais séparés. Parfois, un établissement se répartissait sur deux ou trois sites en fonction de la disponibilité des salles dans la localité et les environs de l'établissement. Il s'agit surtout des établissements secondaires situés à proximité des établissements primaires. Comme ce ne sont que les apprenants du CM2 qui venaient, les salles de classe restaient encore vides au primaire. La maîtrise de la discipline était alors devenue un casse-tête chinois.

Parfois ce sont les sous-centres d'écrit des examens officiels qui s'éclataient de la sorte sur plusieurs sites distants les uns des autres. Cela a poussé l'Office du Baccalauréat du Cameroun (OBC) à s'adapter au contexte pour le bon déroulement des examens au prix de nombreux sacrifices car là où l'on aurait dû avoir un Chargé de Mission, on en avait désormais deux, il en est de même des secrétariats. Quand on sait que toute cette main d'œuvre est payée à la fin, on peut mesurer la force de résilience de l'OBC et des sous-centres d'examen pendant cette pandémie. La mesure d'éviter les regroupements de plus de 50 personnes a conduit non seulement aux différentes restrictions internes mais elle a aussi conduit à l'adoption d'une politique discriminatoire au sein des établissements.

---

### ***3.2. L'adoption d'une politique d'exclusion et de priorité***

---

La répartition des niveaux par classes de 50 apprenants a eu pour première corollaire l'insuffisance des salles de classes pour contenir toutes les divisions et des enseignants dû au nombre important d'heures engendré par la subdivision. Pour faire face à tous ces défis, la politique de discrimination a été adoptée au plan national vu qu'on était en juin et qu'il fallait juste sauver l'année blanche par la tenue des examens et concours officiels pour lesquels les candidats ont déjà payé. C'est dans cette optique qu'on a exclu les classes intermédiaires à savoir 6<sup>emes</sup>, 5<sup>emes</sup>, 4<sup>emes</sup> et 2<sup>ndes</sup> de la reprise qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin. Le passage en classe supérieure pour les apprenants de ces classes s'est calculé sur la base de leur travail du premier trimestre et de celui du deuxième trimestre seulement. Ces élèves auront-ils

le même niveau que ceux qui ont terminé les programmes de leurs classes respectives avant d'aller en classe supérieure ? N'y aurait-il pas une fraction entre les nouveaux et les redoublants dans les classes de 3<sup>èmes</sup>, 1<sup>ères</sup>, 5<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> au courant de l'année scolaire 2021/2022 ? N'a-t-on pas retardé la carrière de quelques apprenants qui montent souvent en puissance au fur et à mesure que les trimestres s'enchaînent ? Les candidats aux examens auront-ils le niveau pour braver leurs examens avec une telle préparation ? Toutes ces inquiétudes ont créé des remous certes mais l'année scolaire a été bien conduite à son terme avec des résultats qui ont agréablement surpris.

L'instauration du système de mi-temps à la rentrée 2020/2021 a aussi été très éprouvante pour certains. Dans certains établissements où il n'y a pas de possibilité d'extension provisoire du site et qui n'ont pas de sites d'emprunt, on a effectivement adopté le système de mi-temps : le premier cycle vient le matin entre 7h30 et 12h 00 et le second cycle entre 12H 40 et 17h. Les habitudes ont changé chez les apprenants comme chez les enseignants. Et les parents s'en sont plaint car leurs enfants programmés pour l'après-midi fréquentent des débits de boisson et s'adonnent à des pratiques de toutes sortes. Ils n'arrivaient pas à les contrôler. Il en est de même de ceux qui rentrent à midi. Cette habitude est oubliée au Cameroun depuis 1994. Les apprenants qui avaient droit à 7 ou 8 heures par jour n'avaient plus que 4 ou 5 heures selon qu'on est au premier cycle ou au second. Certains ont préféré épargner les classes d'examen de cette mesure mais jusque-là, cela posait problème. Pour d'autres et la hiérarchie, il faut compléter cet enseignement journalier par l'enseignement à distance via des plates-formes WhatsApp. Cela a été mal reçu par les parents démunis et les apprenants qui n'ont ni les moyens pour payer les téléphones androïdes ni les compétences dans leur utilisation. Ils sont rejoints par bon nombre d'enseignants qui se trouvaient perdus, incapables d'accompagner leurs apprenants le soir pour continuer les échanges pédagogiques ou répondre efficacement à leurs inquiétudes. Pire, ces plates-formes créées ont été utilisées à de fins non pédagogiques ou anti-pédagogiques car la veille des examens, plusieurs candidats ont saisi leurs enseignants pour les aider à traiter des épreuves reçues avant l'heure qu'ils prennent le temps de copier sur du papier pour les plus sages et qu'ils remettent telles quel pour les moins sages. Ces dérives ont été décriées avant, pendant et après les examens.

---

### ***3.3. La montée et la ténacité des stéréotypes***

---

Lorsqu'une société fait face à une épidémie, les stéréotypes ont toujours tendance à se renforcer. Selon Ruth AMOSSY (1991), le stéréotype est perçu comme étant la description d'un ensemble normal de la classe naturelle, présentant les caractéristiques qui lui sont associées ; et qui parfois sont fausses avec de fortes connotations culturelles, c'est-à-dire, acquises, voulues par les locuteurs. La pandémie de covid-19 en contexte camerounais a donné lieu à une montée en puissance des désignations et conceptions culturellement et négativement connotées.

Il n'est pas rare d'entendre les gens dire du coronavirus qu'il s'agit « d'une maladie des Blancs ». Ce faisant, elle ne peut contaminer un Noir et ne saurait prospérer en terre africaine. On entend aussi dire que « le virus responsable de la maladie ne résiste pas à la chaleur ». Cette considération suffit pour que ceux qui vivent sous la chaleur ne craignent pas ce virus. Quelques-uns sont allés jusqu'à proposer des mesures de prévention en « buvant du liquide chaud à intervalles répétés de jour comme de nuit ». D'autres pensent que c'est « une maladie inventée pour diminuer le Africains » et sont sceptiques à tout ce qui est proposé pour sa prévention allant des masques au vaccin en passant par le gel, le lavage des mains et la prise de température, etc. Tout était suspecté autour de cette maladie. Certains sont allés plus loin pour dire que c'est le Nouvel Ordre Mondial qui se met en marche. On veut contrôler le monde à partir d'une SIM qui est logée dans le corps via le vaccin. On clamait à qui veut l'entendre que celui qui se fait vacciner va automatiquement mourir d'ici 2030, date butoir pour ramener la population mondiale à 100 millions et la mise en œuvre du gouvernement unique. Tous ces préjugés qui pullulent dans la société ont infesté aussi les établissements publics et privés. Leur ténacité n'a pas permis de mener une lutte aisée.

Au sous-centre d'examen du lycée de Biyem Assi à Yaoundé, trois candidats au probatoire session de 2020 ont refusé d'arborer les cache-nez comme tout le monde et ont rempli des procès-verbaux de désistement avant d'être priés de rentrer chez eux. Ces réfractaires au port de masque ont été motivés dans leur décision par Caleb Ngoa Atangana, le pasteur de l'église « Tabernacle de la Liberté » qui clame haut et fort que ses « ouailles sont protégés par le sang de Jésus » ; « d'ailleurs le coronavirus n'existe pas » alors qu'à la période le Cameroun enregistrait 18700 cas dont 408 décès.

Enseignants et apprenants ont montré beaucoup de réticence par rapport au respect des mesures barrières, notamment la distanciation sociale, le port du masque, le lavage des mains de manière régulière, éviter le regroupement de plus de 50 personnes, etc. Nombreux sont ceux qui ont boudé même le dépistage et le vaccin gratuits.

---

### ***3.4. La résurgence des pratiques antiscolaires***

---

Les comportements en milieu scolaires ont été parfois des objets de « venez voir ». Certains enseignants refusaient d'arborer les masques, de se laver des mains avec de l'eau et du savon, d'utiliser du gel hydroalcolique. D'autres ne se conformaient à ces mesures qu'en cas de contrôle. Rien n'a été systématique. Ce comportement est aussi observé chez les apprenants. Le vol du savon, du gel, des bidons à robinet sont quasi permanents. Les seaux d'eau déposés par salle sont infestés des comprimés divers allant des tramadols aux produits aphrodisiaques. Une autre catégorie refusait catégoriquement qu'on pointe le thermoflash sur leur front prétextant que c'est pour leur introduire la maladie.

Les fora créés par discipline et par classe ont favorisé des usages marginaux et qui ne tiennent pas compte des objectifs de ces fora. Outre que

cela a permis de divulguer les numéros des enseignants qui ont été utilisés à d'autres fins par les apprenants surtout de sexe opposé, cela a aussi consciemment ou inconsciemment permis aux candidats de faire fuiter rapidement les épreuves d'examens officiels. Une fois en possession de ces épreuves, les plus sages recopiaient les sujets sur des formats blancs qu'ils envoyaient sous forme d'exercices. Ils n'ont pas hésité de saisir leurs enseignants pour les aider dans le traitement desdits sujets. Sauf qu'aucun crime n'étant parfait, quelques-uns ont transféré les épreuves avec les entêtes, ce qui a permis de découvrir le polichinelle. Ce scénario a conduit l'OBC à reprendre des épreuves du Baccalauréat D session de 2020. Les pertes ont été énormes tant du côté de l'OBC que du côté des intervenants et des candidats.

---

## Conclusion

---

Au terme de cette réflexion, on note que la pandémie de Covid-19 a laissé des marques indélébiles dans le secteur de l'éducation au Cameroun. Cela s'est prouvé à travers les perturbations créées dans la mise en place progressive des Programmes issus de l'APC, l'expérimentation du processus d'énovation et la conduite de années scolaires 2019-2021. L'impact de cette lutte a été important dans la mesure où elle a entraîné l'adoption d'une politique discriminatoire issue de la restructuration qu'imposent les mesures instruites par le chef de l'État ; elle a fait ressurgir les préjugés les plus tenaces et les pratiques non pédagogiques et/ou anti-pédagogiques. Le travail répond à l'appel du devoir de mémoire et à l'élaboration d'un bilan à partir duquel se voient les défis actuels et à venir de l'éducation au Cameroun. Après deux années scolaires de crise de Covid-19, les établissements scolaires de tous les ordres d'enseignement et de tous les niveaux au Cameroun en sont sortis presque déstabilisés et conscients d'une part des bienfaits des mesures strictes et d'autre part de l'insuffisance et de la précarité des infrastructures, des équipements de toutes sortes et des personnels pour une éducation de qualité. Même si les réponses apportées par l'État et ses partenaires à l'éducation ont permis de maîtriser globalement la crise, il est évident aujourd'hui que l'Etat du Cameroun est interpellé pour poursuivre, avec plus de détermination et de célérité, la construction, l'équipement et les recrutements des enseignants pour relever les défis d'une éducation de qualité. Tout en poursuivant l'œuvre de construction, d'équipements et de recrutements, l'Etat doit envisager des initiatives de développement durable dans ce secteur où les enseignants se plaignent de leurs conditions de travail et même de leur situation financière.

---

## Références bibliographiques

---

**AMOSSY Ruth**, 1991, *Les idées reçues, sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan.

**ANDRIANARISON Francis et EBOWE NGUEM Blaise**, 2020, *Effets socioéconomiques potentiels du Covid-19 au Cameroun : une évaluation sommaire*, PNUD, 29p

**TOUKO Armelle**, 2020, *Douze planches pour expliquer le coronavirus aux enfants*, Yaoundé, Adinkra.

**Arrêté N°8111/B<sup>1</sup>/1464/MINEDUB/MINESEC** du 16 juillet 2019 fixant le calendrier de l'année scolaire 2019/2020 en République du Cameroun.

**Arrêté conjoint N° 07/20/MINEDUB-MINESEC** du 30 septembre 2020 fixant le calendrier de l'année scolaire 2020/2021 en République du Cameroun.

**ATANGANA-ABE Jacob**, 2021, « La gestion de la pandémie de covid-19 au Cameroun : bilan et perspectives », in *Revue Organisations et territoires*, 30 (3), Université du Québec à Chicoutimi, pp. 121-139.gov. Consulté le 25 avril 2022.

**BOUBA Daniel et KODA Aicha**, 2020, *Fotooji sappo e dīdī ngam tindingo nyawu koronavirus haa bikkoy*, Yaoundé, Adinkra.

**CARRIER Camille et GELINAS Sylvie**, 2011, *Créativité et gestion : les défis au service de l'innovation*, Québec, Presses de l'Université de Québec.

**CYRULNIK Boris**, 2014, « Merveilleux malheur », in *Résilience connaissances de base*, (dir) Cyrulnik Boris et Jorland Gérard, Paris, Odile Jacob.

**FOKOUO Fogha Jean Valentin et Noubiap Jean Jacques**, 2020, « La lutte contre la covid-19 au Cameroun nécessite un second souffle », in *Pan African Medical Journey-37(1). Special issue on covid-19 in Africa*, vol.2.

**MASCIOTRA Domenico**, 2006, *Accompagnement compétent, Document de travail*, avril 2006.

**MASCIOTRA Domenico et Fidèle Medzo**, 2009, *Développer un agir compétent*, Louvain-La-Neuve, De Boeck, pp 13-28. Mis en ligne sur cairn.info le 10/11/2011.

**MINESEC**, 2014, *Programmes d'études de français première langue classe de 6eme et 5eme. Guide pédagogique*.

**MINSANTE**, 2020, *Plan de préparation de réponse à la pandémie du covid-19 au Cameroun, février 2020*. Disponible sur [www.minsante.gov.cm](http://www.minsante.gov.cm)

**Ondoua Biwolé Viviane**, 2020, *Impact de la pandémie covid-19 sur l'emploi au Cameroun (IPEC). Regard sur la situation de la femme et l'action syndicale*, (Rapport d'analyse), Yaoundé, Friedrich Ebert Stiftung.

**Premier Ministre**, 2020, *Coronavirus : mesures instruites par le Président Paul Biya*. Disponible sur [www.prc.cm/fr/actualites](http://www.prc.cm/fr/actualites).

**Premier Ministre**, 2020, *Stratégie gouvernementale de riposte face à la pandémie du coronavirus (covid-19)*, Déclaration 9 avril 2020.

**TISSERON Serge**, 2017, *La résilience*, Paris, PUF coll. « Que sais-je ? ».